



Commune de Saint
Martial d'Albarède



Commune de Saint Martial d'Albarède

Saint Marçau d'Aubarèda

Dordogne



Communauté de communes



Sommaire

1-Présentation de la commune de Saint Martial d'Albarède.....	page 3
1.1-Coordonnées	
1.2-Fonctionnement de la mairie de Saint-Martial-d'Albarède	
1.3-La commune de Saint-Martial-d'Albarède	
2- Objectifs et orientation de la municipalité	
2.1-Objectifs et orientations de la municipalité	
2.2- Particularités qui caractérisent l'identité de la commune	
2.3-Géographie et géologie.	
2.5-Démarche et stratégie.	
2.6-Les acteurs	
2.7-Les missions des services municipaux dans la démarche	
2.8-Prise en compte des spécificités de la commune	
2.9-Gestion des espaces verts.	
2.10- Plan de gestion des espaces verts et de la voirie.	
3- ANIMATION et PROMOTION de la DEMARCHE.....	page 14
4- PATRIMOINE VEGETAL.....	page 16
5-GESTION ENVIRONNEMENTALE – QUALITE de l'ESPACE PUBLIC.....	page 19
5.1-Actions en faveur de Biodiversité :	
5.2-Projets projet en faveur de la biodiversité,	
6- ANALYSE par ESPACE.....	page 25
7- Projets communaux.....	page 29
Annexes.....	page 30

1-Présentation de la commune de Saint Martial d'Albère

1.1-Coordonnées

Maire de Saint-Martial-d'Albarède : Francis CIPIERRE

Projet porté par l'équipe du conseil municipal- la Commission Culture, Communication et Vie Sociale – La Commission Développement Durable.

Mairie de Saint-Martial-d'Albarède
Place du 11 Novembre
24160 Saint-Martial-d'Albarède

Contacts mairie :

Tél : 05 53 62 48 11

Courriel: mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr

Siteinternet :

<https://www.saintmartialdalbarede.com/>

Les Agents communaux

Angéline AMAIL, Secrétaire de Mairie.

Alain LAVAUD, Agent de Maitrise, responsable des espaces verts.

Christophe BOUTAUD, Agent Technique en charge des espaces publics.

Équipe municipale

Isabelle FARNIER, 1° Adjoint Environnement et développement durable.

Yves CARISTAN, 2° Adjoint, délégués gestion projets travaux et réseaux.

Pascal DUBREUIL, 3° Adjoint en charge des espaces verts et de la voirie

Dominique DUVERNEUIL, conseillère déléguée action sociale.

Francis BODDARD, Conseiller délégué aux commissions communication/culture et Finance.

Virginie BUFFAT, Conseillère déléguée aux actions environnementales.

Laurent LEBOURGEOIS – Jean Paul BALLOUT, Conseillers délégués travaux bâtiments publics-
commission développement durable.

Laurence MICOURAUD, Conseillère déléguée action sociale et commission culture et communication

Daniel DAUMENS, Conseiller, commissions culture/communication et action sociale



1.2-Fonctionnement de la mairie de Saint-Martial-d'Albarède

Une secrétaire de mairie a en charge les services administratifs de la mairie ouverts au public les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h00 à 16h30 et samedi de 9h00 à 12h00. Le secrétariat de mairie gère également une agence postale. Deux agents techniques interviennent au titre des espaces verts et du service technique

Certaines compétences ont été transférées à la communauté de commune Isle-Loue-Auvézère en Périgord (CCILAP).

1.3-La commune de Saint-Martial-d'Albarède

Saint-Martial-d'Albarède est une commune de 478 habitants (Superficie : 10,28 km²) située dans le département de la Dordogne, en région Nouvelle Aquitaine. Elle relève de l'arrondissement de Nontron mais de la zone d'emploi de Périgueux.

Saint-Martial appartient à la Communauté de Commune Isle Loue Auvézère (28 communes, 14 000 habitants, <https://www.ccilap.fr>) et au Pays Périgord Vert (144 communes, 6 communautés de communes,



<https://www.perigord-vert.com>).

Elle est limitrophe d'Excideuil, unité urbaine et bureau centralisateur du canton Isle-Loue-Auvézère. La commune constitue un territoire fortement rural mais dispose d'une zone d'activité commerciale avec un supermarché et plusieurs commerces et d'une gendarmerie (en extension). Le territoire de la commune est traversé en son milieu par la départementale 705 et la rivière Loue.

La population vieillit même si la tranche 15/29 ans résiste bien. Les personnes âgées de + de 60 ans sont passés de 30% à 45% en 10 ans.

Au niveau associatif Créé en 1985, le club de pétanques « Les Albarians » est un des plus dynamiques du département avec un terrain sur le site des anciens fours à chaux avec buvette et plantation d'arbres. Un comité des fêtes a été récemment réactivé.



2- Objectifs et orientation de la municipalité :

2.1-Objectifs et orientations de la municipalité

L'équipe municipale postule pour l'obtention d'une 2° fleur au label « Villes et Villages Fleuris »



Au-delà des espaces naturels et de la situation géographique dans lesquels baigne la commune de Saint Martial d'Albarède, la démarche des villages fleuris a été initiée par l'équipe municipale précédente, ce nouveau mandat s'est clairement inscrit dans une continuité du fait, d'une part, du souhait avéré de préserver la qualité de vie de nos habitants et, d'autre part, de valoriser la commune et son territoire. De plus le Conseil Municipal a affirmé une proximité évidente avec les valeurs sociales et environnementales véhiculées par le label « Villes et Villages Fleuris » dont l'amélioration du cadre de vie des habitants, la préservation des ressources naturelles, la valorisation de la biodiversité et des richesses botaniques qui nous entourent.

La mise en valeur du végétal ainsi que son intégration dans les zones bâties contribuent au bien être des populations. Cela valorise notre patrimoine et contribue à l'attractivité économique et touristique de notre territoire.

Les actions effectuées sur les années passées combinées avec les travaux réalisés sur le début de mandat et les projets en cours nous permettent de solliciter le Jury des Villes et Villages Fleuris pour l'obtention d'une 2° fleur.

2.2- Particularités qui caractérisent l'identité de la commune

Le paysage de Saint-Martial-d'Albarède est d'abord constitué de cette mosaïque de quelques deux mille parcelles aux traits irréguliers. Des près bien irrigués jalonnent la vallée, des collines empierrées ondulent, des productions bien diversifiées sont en contact avec des zones naturelles : bois et bosquets. En altitude élevée, on distingue à peine la Loue, qui a pris sa source à moins de dix lieues en Limousin, mais son tracé est parfaitement dessiné par les arbres, de hauts peupliers, qui font souvent son voisinage immédiat. Cette campagne ouverte contraste avec la ville d'Excideuil qui fut longtemps enserrée dans ses étroits remparts et dont les toitures d'ardoises renvoient des éclats argentés.

Les terres de Saint-Martial offrent l'image d'un « bon pays » qui a pu proposer à l'ancienne société rurale des servitudes et des contraintes naturelles moins fortes que celles des plateaux cristallins du Limousin, qui a un climat rude et dont l'humidité entraîne un lessivage intense des sols acides et l'élimination des éléments fertiles, ou que celle du causse périgourdin sec et couvert de pierrailles.

Pendant l'histoire, les grandes lignes n'ont guère changé. Aux mêmes endroits, les hameaux ou les écarts, le même déroulement de la Loue, les mêmes tracés de routes et de chemins, parfois légèrement contrariés et autrefois un peu plus nombreux et moins rectilignes. Saint-Martial n'a pourtant échappé à la métamorphose du rural. La vigne, presque fondatrice de la paroisse, a disparu. Cela a produit un petit patrimoine rural remarquable : des dizaines de cabanes en pierre sèche. La





quasi-totalité des cabanes se situent au sud de la Loue avec une densité particulière autour du village de La Gondie. Elles appartiennent à l'architecture des temps modernes (XVIIe, XVIIIe) et surtout de l'époque contemporaine (XIXe siècle).

Le nom de la paroisse, dédiée à saint Martial, a peu évolué depuis sa fondation au XIIe siècle. Le toponyme Layrache a néanmoins possiblement précédé celui de Saint-Martial et lui a même été associé. En 1506, le testament de Jeanne de Bretagne mentionne Saint-Martial-d'Albarède. Dans l'état des paroisses du diocèse de Périgueux de 1732, apparaît bien Saint-Martial-d'Albarède. Albarède tirerait son nom de la source Aubarède qui coule à l'ombre des « aubars », les saules blancs. Raynouard dans son lexique roman retient pour origine d'albarèda, albarus, lieu planté d'aubiers. Cette source Aubarède était captée et fournissait l'eau au domaine de la Reymondie.

La langue d'oc a façonné de nombreux noms de lieux et des noms de familles, la vie sociale et culturelle avant de connaître une longue période de déclin.

Le cadastre actuel mentionne une centaine de lieux-dits avec une densité particulière sur les anciennes terres de la Reymondie et du Breuil. Il faut y ajouter des dizaines de microtoponymes répertoriés dans les arpentements ou dans le cadastre napoléonien. A l'origine, Saint-Martial-d'Albarède fut un terroir de défrichement.



Le minerai de fer qui est présent en concentration importante en surface et en sous-sol sur tout le bassin d'Excideuil a été exploité dès l'époque gallo-romaine. Le gîte minier du Faureau a été un des principaux centres d'extraction du minerai de fer de la région. Il s'agit ici d'un fer carbonaté en masse compacte et lamelleuse d'excellente qualité. Pendant la Révolution française, une exploitation intense fut organisée qui s'est totalement arrêtés en 1874.



L'histoire proto-industrielle de Saint-Martial est significative. Une brasserie et des caves ont été établies par un jeune Lorrain en 1857. Durant la première guerre mondiale l'activité brassière est arrêtée. En 1941, la SàRL A. Durban, de Pantin, replié en Dordogne, transforma le site en distillerie toujours en activité (Distillerie Mouton).



Plusieurs fours à chaux ont été établis sur la commune. Trois fours jumelés ont été construits entre 1928 et 1938 pour alimenter l'usine électrométallurgiste d'Allasac (Corrèze) destinée à la fabrication de carbure de calcium. Le site a fait l'objet en 1985 d'une étude d'opportunité réalisée par Marie-Laure Lamy dans le cadre d'un projet d'écomusée de l'Auvézère. Les fours et la carrière ont été achetés par la municipalité de Saint-Martial-d'Albarède le 22 janvier 1986.



2.3-Géographie et géologie.

La commune de Saint-Martial-d'Albarède se situe dans le quart nord-est du département de la Dordogne. Aux franges orientales du Périgord, la commune s'inscrit dans le pays d'Excideuil qui correspond au bassin de la basse Loue. Cette région d'Excideuil appartient au Périgord jurassique qui n'occupe qu'une étendue restreinte entre les terrains cristallins et liasiques du nord-ouest et le Crétacé du sud-ouest. Creusé dans le Lias, le Bajocien et le Bathonien constituent une ceinture de colline sèches, grises, avec de petites pentes raides qui parcourt une partie du territoire. La Loue, placée dans le sous bassin de l'Isle, pénètre dans la commune par une percée conséquente dans le jurassique. Au hameau des Farges, elle coule à 122 mètres d'altitude absolue. Après Liarou, elle vient raser sur sa rive gauche des collines constituées par des calcaires marneux du Bathonien moyen. Les aptitudes agronomiques du sol sont bonnes sur les terrasses alluviales de la Loue. Les marnes et les argiles du Lias donnent des terrains assez imperméables pour l'extension des prairies sur la pente des collines. Ailleurs, la nature calcaire du sous-sol favorise la culture de la vigne et des noyers. Seule une partie du territoire relève du Causse périgourdin avec son relief sec et couvert de pierrailles.



2.4- Patrimoine végétal et agricole.

Les massifs forestiers de la commune sont composés essentiellement de chênes et de noisetiers sur les terrains calcaires du causse, nous pouvons rencontrer quelques châtaigner, charmes, quelques peupliers trembles et cerisiers sauvages sur la partie nord-est du territoire sur des terrains argileux et sableux. Dans les bois il n'est pas rare de rencontrer du houx, du Fragon faux houx et du chèvrefeuille des bois. Quelques haies moyennes subsistent encore en bordure de chemin ou en séparation de parcelles, les espèces identifiées sont de l'aubépine, prunelliers, églantiers, sureaux noirs, fusain d'Europe et érables champêtres. La ripisylve en bord de rives de la loue est surtout composée de saules, frênes, aulnes, peupliers, charmes.



Liste d'arbres et arbustes identifiés sur le territoire communal :

Aubépine blanche- Aulne - Érable champêtre – Houx- Fragon faux houx – Chêne – Frêne – Charme – Châtaigner – Coudrier (Noisetier) – Peuplier blanc – Robinier faux acacias – Sureau noir – Merisier – Prunellier – Fusain d'Europe – Églantier – Saule – Cornouiller – Peuplier tremble - Peuplier blanc – Alisiers torminal – Viorne lantane.

Au niveau cultures

Dans la vallée, sur les bords de la Loue et sur le nord du territoire on trouve essentiellement des pâturages et de l'élevage de bovins, quelques cultures de céréales et plantations de noyers que l'on rencontre également sur les coteaux. Des truffières sont apparues ces dernières décennies sur le territoire principalement à l'ouest sur le causse calcaire.

Trois parcelles de vignes subsistent encore sur la commune, vestige d'un passé riche concernant cette culture. Il est également observé la présence de vieux arbres fruitiers, dans et à proximité des plantations de vignes, voir en lieux et places d'anciens vignobles.



Dernières parcelles de Vignes à « Vieilles Vignes »

La vigne et son histoire à Saint Martial d'Albarède

- ♣ *La vigne s'est développée à Saint-Martial-d'Albarède dès le XIIe siècle sous l'impulsion des moines de Saint-Martial-de Limoges. La carte de Belleyme (XVIIe siècle) révèle de nombreuses vignes au Nord de la Loue enchâssées dans des sols caillouteux, à l'abri des vents forts et en légère pente. Ce vignoble alimentait une consommation principalement locale. Après la Révolution française, la vigne connaît sur notre commune un nouvel essor occupant 145 hectares pour 285 parcelles produisant tant du vin rouge que du blanc. La grande vigne de Puy La Garde au sud de la Loue occupait 4 hectares d'un seul tenant. La crise du phylloxera (1865-1890) frappe la commune au moment de l'apogée de son vignoble (190 hectares).*
- ♣ *De nouveaux plants permettent de résister à l'insecte. Le maire de Saint-Martial-d'Albarède favorise d'ailleurs la création d'une pépinière cantonale (1891). Néanmoins la surface est ramenée à 36 hectares avant la Grande guerre alors que les vignobles d'Espagne, d'Italie ou du Portugal créent une nouvelle concurrence. Une cinquantaine d'hectares sont replantés dans l'entre-deux guerre avant une nouvelle décadence. Quelques petits enclos familiaux ont été maintenus jusqu'à la fin du XXe siècle. A ce jour seulement deux petites parcelles subsistent. Un grand nombre de lieux-dits rappelle la présence ancienne de la vigne sur le territoire communal : le Vigneaud, le Vieux Vigneau, Sous les Vignes, Les Clovinas, Las Vignas Bassas, la Vigne Vieille, la Vigne Perdue.*



Truffière à combillou



2.5-Démarche et stratégie.

Depuis 2008, la commune de Saint Martial d'Albarède s'est engagée dans une démarche de revalorisation de son territoire et de son patrimoine.

En effet, les bâtiments communaux étaient pour la plupart en très mauvais état et certains carrefours très dangereux. Notre village, étant traversé par la RD 705, nous avons décidé de partir de celle-ci et de progresser régulièrement de chaque côté pour rénover les bâtiments, sécuriser et valoriser les abords. En 2013, une étude de faisabilité a été commandée à l'Assistance Technique Départementale pour le réaménagement du bourg. Ce travail a permis à la commune de développer une stratégie d'aménagement afin de maintenir la singularité de son bourg et d'en accroître son attrait. Parallèlement, nous nous sommes occupés des hameaux et lieux-dits plus éloignés.

L'aménagement des espaces publics a pris une part importante dans les investissements et la mobilisation de

moyens de la municipalité répartis entre la réfection de la voirie, l'effacement des réseaux, la création d'espaces piétonniers et la valorisation de ses espaces verts. L'objectif

étant d'offrir une qualité de vie et de bien être aux habitants, de faire migrer le végétal dans les ruelles du bourg au plus proche des habitants et d'aménager des espaces verts dédiés à la flânerie et au pique-nique. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été prise en compte dans la politique d'aménagement de la commune, d'ailleurs 2021 sera l'année de finalisation du plan pluriannuel d'aménagement des bâtiments communaux pour l'accès des PMR.



La nouvelle équipe municipale a souhaité donc poursuivre la démarche engagée par les mandats précédents et souhaite aller plus en avant dans sa politique de végétalisation des espaces communaux en s'orientant vers la création d'espace de biodiversité, de plantations d'espèces nourricières, mellifères et nectarifères : fruitiers, arbres à baies, plantes aromatiques et la création de nouvelles haies compatibles botaniquement avec notre territoire

2.6-Les acteurs

Sont associés aux valeurs des Villes et Villages Fleuris, les membres du conseil municipal avec les commissions culture/communication et développement durable, les Services Techniques et administratifs communaux, les services de la communauté de commune Isle Loue Avezère en Périgord pour les aménagements de bourg, les services du Conseil Départemental (Service Paysagers et ATD), le comité des fêtes, les habitants de la commune pour leur aide dans le fleurissement et la végétalisation de notre territoire.

2.7-Les missions des services municipaux dans la démarche

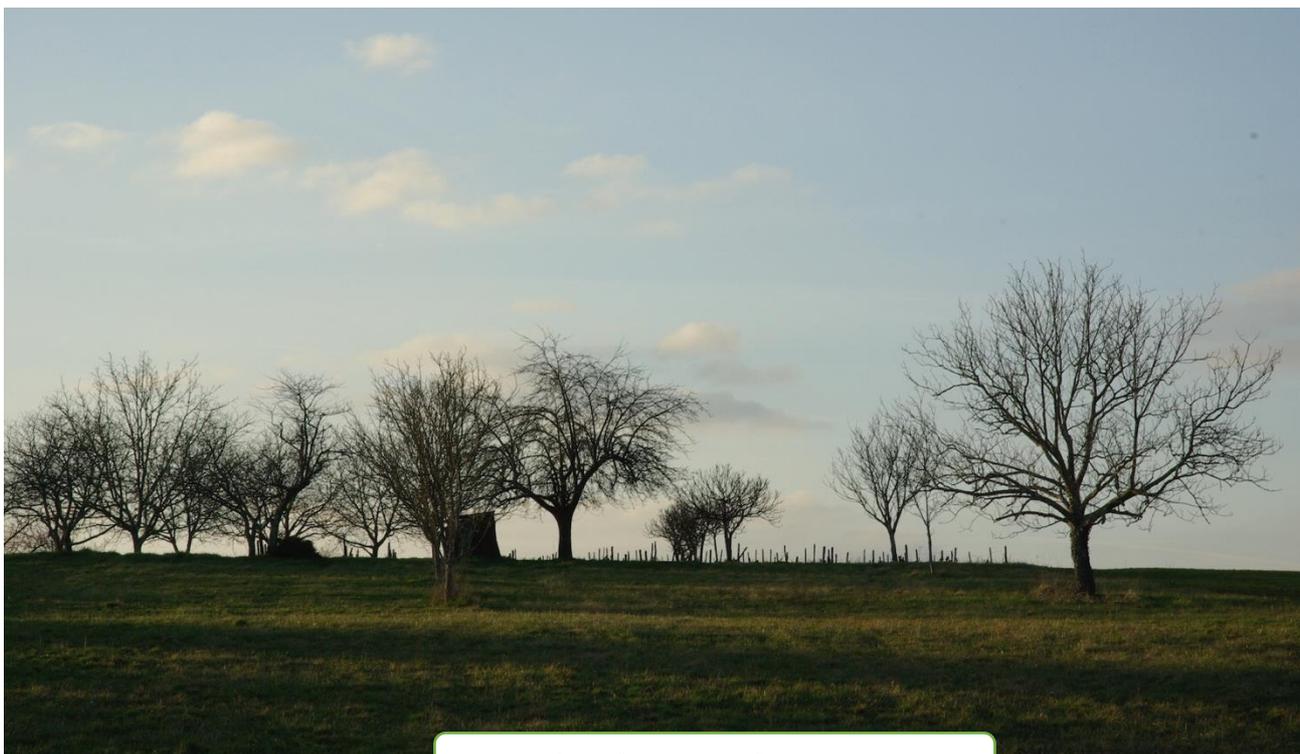
Le personnel communal est totalement impliqué dans la mise en valeur de la commune dans les réflexions et opérations de végétalisation. Toutes les décisions et actions sont prises en concertation avec les agents. La recherche continue sur les alternatives et modes de gestion des espaces publics végétalisés est une de nos règles de fonctionnement interne : Choix des espèces de végétaux, matériel de jardinage peu énergivore, optimisation de la gestion des espaces verts, préservation des ressources naturelles.

2.8-Prise en compte des spécificités de la commune

La municipalité a orienté ces actions en prenant en compte les sols calcaires au ph acide sur une grande partie de son territoire, de plus, la présence importante de vignes et d'arbres fruitiers par le passé nous a orienté vers de nouvelles plantations d'arbres à fruits. La rivière traversant la commune, avec ses rives humides riches d'une biodiversité nous ouvre des possibilités d'aménagements et de végétalisation.

La végétalisation s'articule autour du besoin en ressources nourricières, que ce soit mellifère, nectarifère et fructifère. Nous combinons nos plantations par l'apport d'aromatiques qui ont une double utilité pour les insecte et habitants= Plantation de fruitiers pour créer des vergers partagés, apport de plantes ou arbustes à floraison précoce (Chèvre feuille d'hiver).

D'autre part un choix de plantations et effectué en fonction de l'exposition au soleil, du terrain, de l'espace disponible. Les murs en pierres du village permettent également des possibilités de végétalisation verticales en optimisant les surfaces disponibles au sol.



Vieux arbres fruitiers au faureau

Exemple : Tableaux d'espèces pouvant être intégrés dans les ruelles étroites.

CHOIX D'ESPECES		CARACTERES DESCRIPTIFS					CULTURE ET EMPLOI				
Nom Français	Exemple d'espèces grimpances	f. = feuillage fl. = floraison fr. = fructification	Période décorative	Coloris	Hauteur	Emprise	Besoin de l'espèce				
							Support nécessaire	Sol	Degré d'humidité	Exposition	Taille nécessaire
Rosier grim pant	Rosa X - Papa Meilland	fl. Parfumée	5-7 et 9-10	rouge pourpr é velouté	3m à 3,50m	2,50m à 3m	OUI (sarmente ux)	PH neutre 6,5 à 7,5	frais à assez frais	○ éviter soleil brulant	OUI en mars
Chèvrefeuille	Lonicera heckrotii	fl. parfumée	6-9	variés	4m	2,50m	OUI (volubile)	PH neutre 6,5 à 7,3	frais à assez frais	◐	taille de nettoyage de temps à autre
Clématites a grandes fleurs d'été	Clematis X jackmanii - Perle d'Azur	fl. Grandes fleurs	6-9	violet - bleu violacé	3m à 3,50m	1m à 1,50m	OUI (vrille)	PH tolérant e 6 à 8	assez frais sol drainant	◐	OUI taille légère en Mars-Avril
Hortensia grim pant	Hydrangea petiolaris	fl. Et f.	5-6 et 9-10	blanc vert -> jaune doré	3 à 4m	/	NON (crampons)	PH tolérant e 6 à 8	assez frais sol drainant	◐	taille de nettoyage de temps à autre



2.9-Gestion des espaces verts.

- *1° Action : Poursuivre progressivement l'élimination des toiles encore présentes dans certains parterres (toiles de bâchages installées lors des travaux d'aménagement du bourg).*
- *2° action : Augmentation de l'amplitude annuelle de floraison et de fructification (pour les arbres fruitiers et à baies).*
- *3° action : privilégier les variétés nourricières à destination des insectes, des oiseaux, des animaux et des humains.*
- *4° action : augmenter la diversité végétale avec par exemple l'apport de plantes aromatiques.*
- *5°Action : Laisser des ilots de biodiversité se développer en limitant la tonte et en laissant proliférer certaines variétés. Tonte après fleurissement des plantes sauvages.*
- *6°Action : Recherche l'harmonie entre plantes grimpance et couvre sol.*
- *7° Action : Tonte entre 10 cm et 20 cm de hauteur, éviter les tontes rases pour ne pas trop impacter la vie du sol.*
- *8°Action : Un paillage de la végétation pour diminuer les besoins en eaux et favoriser l'enrichissement des sols.*

⇒ **Projets :**

- *création d'espaces pédagogiques de biodiversité sur les variétés de plantes sauvages : Mairie – Aire de jeux – Lavoir bord de rivière- Palou.*
- *Mise en place d'un planning de fleurissement par quartier ou secteur.*

2.10- Plan de gestion des espaces verts et de la voirie.

Espaces Verts : Une optimisation des tontes permet de limiter les coûts, les consommations d'énergie et la préservation de la biodiversité.

Zone 1 : Tonte régulière (toutes les 1 à 2 semaines suivant le temp) avec ramassage. La tonte est stockée sur le site dédié au compostage avec les autres végétaux.

Zone 2 : Tonte tous les 15 jours environ sans ramassage

Zone 3 : Tonte mensuelle sans ramassage.

Zone 4 : Une à deux tontes par an sans ramassage ou don de foin

Zone 5 : Tonte après floraison des variétés sauvages.

Tableau de gestion différenciée des espaces verts										
Lieux	Zone1	Zone2	Zone3	Zone4	Zone5	Dates exécution				
Mairie-salle-des fêtes	X									
Espaces pédagogiques					X					
Aire de jeux salle des fêtes					X					
Le Lavoir		X								
Le Lavoir bord de Loue					X					
Le Palou		X								
La Gondie la mare			X							
Le Faureau			X							
Carrefour du bois de Leyraudie			X							
Station d'épuration				X						
Pré gare du tacot				X						
Carrefour du Javelot			X							
Cimetière		X								
Vergé partagé bardet				X						

Voirie communale :

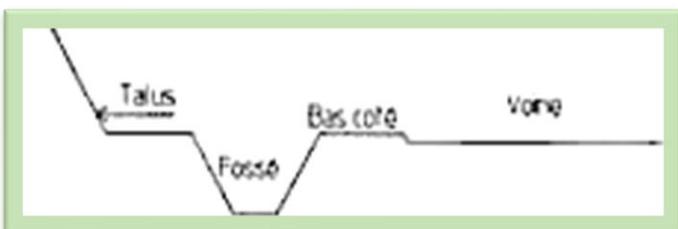
Bas-côté : un à deux passages entre le mois d'avril et juin (suivant les saisons) avec broyeur d'accotement.

Bas-côté et fossé : un passage en juillet, août avec épareuse.

Bas-côté : un passage en septembre avec broyeur d'accotement.

Bas-côté, fossé et talus : un passage en octobre, novembre avec épareuse.

Tailles des haies et élagages : Programme annuel uniquement entre novembre et mars (broyage des branches pour paillage des parterres).



Chemins de randonnée

Environ deux passages par an uniquement avec le broyeur sur le passage. Un élagage propre est réalisé entre novembre et mars afin de ne pas trop blesser les arbres et ne pas impacter la vie de la faune locale.



Chemin de randonnée de La Gondie

Équipements :



Tondeuse auto portée pour les chemins de randonnée, micro tracteur avec ramassage, élagueuse électrique, souffleur électrique, tronçonneuse électrique, tracteur avec épareuse et broyeur, débroussailleuse équipée d'un réciprocatrice (entretien des bordures de voirie), camion benne et fourgon.



Budget

Le budget annuel attribué aux espaces verts et 4000€ dont 2500€ sont affectés aux plants et renouvellements végétaux. 1500€ aux divers matériels d'aménagements paysagers.

3- ANIMATION et PROMOTION de la DEMARCHE.

• Village fleuri

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SAINT MARTIAL D'ALBAUDE :
PRIORITÉ AU CADRE DE VIE ET À L'ENVIRONNEMENT

Notre commune rurale, traversée par la Lèze, est située à 2 kilomètres d'Albaret, à l'ouest de Carles. Sur 35 kilomètres de Périgoueix et à 70 kilomètres de Brive et de Limoges, sa situation est idéale en ce qui concerne le tourisme. C'est pourquoi, la mission de l'équipe municipale est de privilégier l'aménagement et la qualité de vie de tous les habitants tout en ayant fait notre priorité. Ainsi depuis 2005, nous mettons tout en œuvre pour aménager notre territoire dans une démarche de développement durable.

Depuis 2018 la commune possède une fleur dans le cadre du Label Villes et Villages Fleuris.

NOS OBJECTIFS :

- Préserver les ressources naturelles à long terme.
- Soutenir la flore et la faune locales.
- Valoriser l'environnement existant.
- Mettre en place des méthodes alternatives dans le cadre du développement durable et en particulier le suivi de la consommation d'eau.
- Lutte avec de l'eau de pluie récupérée, paillis, etc.
- Maintenir les coûts d'entretien des espaces verts au minimum.
- Offrir le permis de cueillette alternative.
- Sensibiliser la population à l'environnement (par le biais de réunions, ateliers, animations, des publications, ardoises pédagogiques, etc.)
- Utiliser des plantes et espèces locales et pérennes.

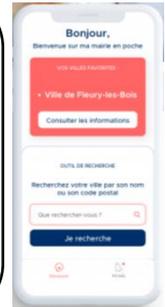
Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Population	100	100	100	100	100
Surface	100	100	100	100	100
Nombre de fleurs	1	1	1	1	1
Nombre de communes	1	1	1	1	1
Nombre de communes labellisées	1	1	1	1	1

Commune de Saint Martial d'Albaride

Site internet. Le Logo du label Villes et Villages Fleuris est présent sur le site internet. Les actions en faveur de la vitalisation et l'amélioration de la qualité de vie dans la commune sont régulièrement notées.

Mise en place d'une application de communication « Ma Mairie en Poche »

L'application "Ma mairie en poche" (MMEP) permet de s'abonner au fil'info de la commune afin de recevoir des informations et des alertes directement sur un téléphone ou une tablette. Ces messages pourront concerner différents sujets : informations liées à la situation sanitaire, à un événement particulier, à l'action sociale, travaux sur l'espace public, manifestations culturelles et sportives, ...



Journée des plantes et des graines.

Projet porté par l'équipe de la commission communication et culture ainsi que par le comité des fêtes. L'objectif est d'organiser une journée d'échange de plantes et de graines, conférences et ateliers sur la biodiversité. Des moments d'échanges autour du végétal. **La journée programmée pour le 1^{er} mai devrait, au moment de la rédaction de ce document, être repoussée.**

Mise en place d'une charte de végétalisation.

Implication des habitants dans le fleurissement de la commune. Mise à disposition de plantes d'après une sélection, les habitants volontaires auront en charge de planter les végétaux mis à disposition et de les entretenir.

Lancement de l'opération le 20 avril.



Gazette.

Depuis le début de mandat l'équipe municipale a souhaité informer la population de la vie du conseil, des différentes actions entreprises en plus d'informations pratiques. Nos citoyens retrouvent régulièrement dans les pages de la Gazette des sujets liés à la protection de l'environnement ainsi qu'aux actions de la municipalité dans la valorisation et l'amélioration de ses espaces verts. Celle-ci fait la promotion des valeurs véhiculées par le label « Ville et Villages Fleuries »

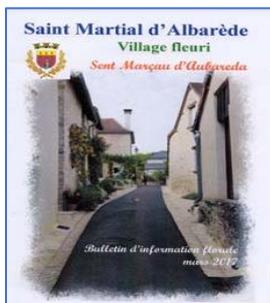
Panneaux et ardoises d'information

Positionnés sur les lieux stratégiques de passage à des fins pédagogiques ils indiquent les différentes variétés de végétaux et les espèces pouvant être rencontrées



Concours maisons fleuries :

Après une année de pause liée à la pandémie, l'équipe municipale relance le concours des maisons fleuries pour 2021.



4- PATRIMOINE VEGETAL.

Fleurissement et végétaux

Depuis 2017, l'équipe municipale avait orienté la végétalisation vers les espèces vivaces et résistantes aux variations climatiques et surtout peu gourmande en eau en période estivale. Ces plantations ont été réalisées essentiellement sur le bourg, aux abords de voirie et à proximité des habitations (contre les murs), il est à noter également quelques massifs à proximité de la Départementale D705.

Les variétés de végétaux planter de 2017 à 2019

⇒ **Rosiers, Lavatère, Pennisetum, Tilleul, Erable plane, Mûrier platane, Charme pyramidal, Osmanthe, Photinia nain, Nepeta mussini, Euphorbe, Géranium vivace, Penstemon, Gaura, Laurier otto luycken (41), Abelia, Photinia nain, Eléagnus viveleg, Kérria(4), Forsythia (2), Laurier tin (2), Spirée (4), Sauge (10), Verveine de Buenos Aires, Ancolie.**



Lavatera



Osmanthe



Sauge



Pennisétum



Photinia nain



Elagnus viveleg



Abélia



Kérria



Laurier ottluycken

Au mois de mars 2021, dans le cadre d'un enrichissement d'une diversification végétale il a été planté 60 aromatiques, fleurs, plantes et arbustes sur l'ensemble des zones végétalisées en bordures de voiries, places et murs. L'objectif étant d'intensifier et surtout de diversifier les espèces de végétaux

⇒ **Thym, Romarin, sarriette, bourache, sauge officinale, laurier noble, Rosiers, millepertuis arbuste, photinias, osmanthus, Abélias, Budleyas, Hypericum, Chèvre feuilles, laurier Thym, 2 Salix, 1 deutzia, 1 viburnum, 1 Nandina, 1 Cytisus, 2 Forsythia, 1 Cornus Alba, 1 cornus stoloniféra, 5 Artichauds**



Millepertuis



Géranium vivace



Arbres et arbustes.

Depuis 2020 l'équipe municipale a orienté ces actions de plantations vers des variétés nourricières avec d'arbres fruitiers et arbre à baies. Le projet concernera au final 7 parcelles réparties sur le territoire communal.

Il a été ainsi créer les deux premiers vergés partagés avec la plantation 63 fruitiers sur deux parcelles au mois de novembre 2020.

FRUITIERS : Cerisier (Burlat, cœur de pigeon, bigarreau), Prunier (mirabelle, quesche, reine claud), Poirier (williams, conférence, comice), Cognassier, Pommiers (reine des reinettes, canada, pommes Lettre...), Néflier, Figuier, Kaki, Noisetiers, Cornouiller male, vigne, Groseilliers, cassis.

⇒ Répartition géographique des vergers partagés

1-Terrain Bardet – Novembre 2020

⇒ **20 fruitiers, 10 arbustes fruits, 26 pieds de vignes**

7-Place des pompiers – Février 2021

⇒ **7 fruitiers, 5 arbustes fruits ou à baies et 10 pieds de vigne**

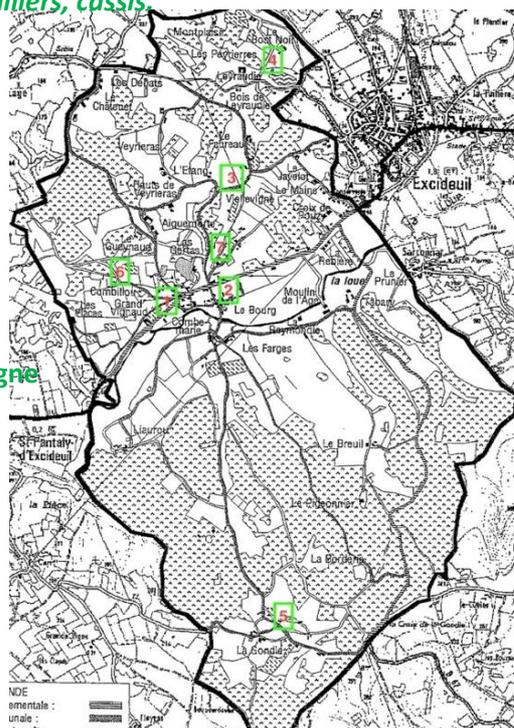
2-Bourg - Programmation novembre 2021

3-Le Faureau - Programmation novembre 2022.

4-Le Bost Noir - Programmation février 2022.

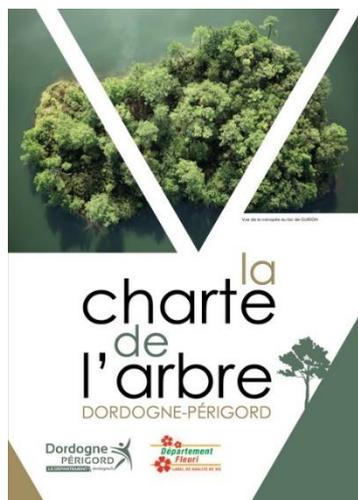
5-La Gondie - Programmation novembre 2022.

6- Le Grand Vignaud - Programmation février 2023.



Gestion des arbres communaux :

La commune plante plus d'arbres qu'il en disparaît. Une réflexion est lancée afin de renouveler une partie du patrimoine de ses arbres, comme les tilleuls, malades et ayant subits des tailles handicapantes et dangereuses pour sa survie.



En date du 30 avril 2021 le Conseil Municipal a délibéré pour adhérer à la charte de l'arbre élaborée par le Conseil Départemental de la Dordogne.

***Plantation de Fruitiers
place des pompiers en
novembre 2020***



5-GESTION ENVIRONNEMENTALE – QUALITE de l'ESPACE PUBLIC

La commune de Saint Martial d'Albarède met en place depuis plusieurs années des actions en faveur de la biodiversité et du développement durable en général.

Des espaces verts ont été créés, afin de mettre en valeur le petit patrimoine restauré dans un premier temps, puis de façon à créer un cadre de vie agréable pour les habitants de la commune. Pour cela, les végétaux employés ont été choisis de manière à s'adapter rapidement à leur milieu, mais aussi en fonction de l'entretien demandé. Le paillage a été adopté de façon à limiter le désherbage des massifs et l'arrosage. Les agents des services techniques n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire. Le fauchage raisonné a été mis en place (fauchage des bords de route deux fois par an, avec hauteur de coupe à 15 cm). La commune a également installé des nichoirs et des hôtels à insectes. Les déchets verts sont compostés pour être réutilisés pour fertiliser les massifs.



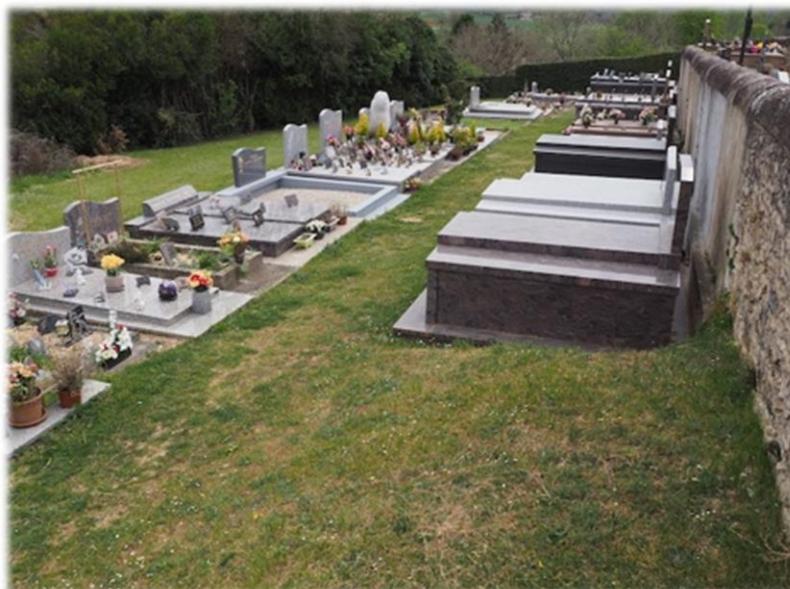
5.1-Actions en faveur de Biodiversité :

⇒ ***Limitation et élimination de végétaux générateurs de déchets vert.***

Élimination progressive des végétaux producteurs de déchets verts et surtout imputrescibles. Une haie de charmilles est venue en substitution d'élandis au cimetière par exemple.

⇒ 2- Arrêt total de l'utilisation de produits phytosanitaires

La commune est Zéro phyto depuis 2012 dans la gestion de ses espaces publics. La végétalisation des allées du cimetière se sont imposées progressivement, les habitants de la commune ont aujourd'hui intégré cette démarche.



⇒ 3- Une gestion de l'eau raisonnée.

Un des très grands enjeux de demain sera la gestion des ressources en eau. Si la pluviométrie annuelle est relativement stable d'année en année, le réchauffement climatique engendre des périodes très pluvieuses et d'autres où le manque d'eau se fait cruellement ressentir. Sans eau il ne faut pas espérer maintenir la flore dans un état acceptable durant les longues périodes de sécheresse.

Le paillage est la règle appliquée à tous les parterres afin d'amender les sols, de favoriser la vie du sol et de limiter les apports d'eaux et fertilisant.

Il n'est utilisé que les eaux pluviales issues des toitures des bâtiments communaux, celles sont stockées dans la citerne de la mairie d'une contenance de 40m³.

Les services municipaux privilégient progressivement les variétés les plus résistantes aux écarts climatiques.

Fontaine place de la mairie avec citerne de 40m³ en dessous



⇒ **4- Tri des déchets du cimetière :**



Depuis 6 ans la commune a mis en place un tri des déchets du cimetière, un point de collecte est installé à l'entrée du cimetière avec la possibilité de trier les déchets compostables, les terres cuites et céramiques, les pots de fleurs en plastique, et les fleurs en plastique.

Le Conseil Municipal a délibéré le 30 avril 2021 pour un avenant au règlement du cimetière limitant l'utilisation des fleurs en plastiques.

Point tri des déchets du cimetière

⇒ **5- La valorisation des déchets fermentescibles.**

La municipalité a proposé la mise en place d'un ou deux sites de compostage collectif à destination des habitants du bourg. L'objectif étant d'aider et de promouvoir la valorisation des déchets fermentescibles. Le compostage sera géré par les agents communaux et le composte sera utilisé pour l'amendement des parterres. Une note d'information a été distribuée aux habitants.

Les déchets issus de la gestion des espaces verts sont tous valorisés (tontes, terres et végétaux du cimetière) en composte et les branchages sont broyés pour le paillage et les grosses branches sont données en bois de chauffe.



⇒ **6- Protection de la faune locale.**

Création et installation de nichoirs. Création d'hôtels à insectes.

Afin de conserver la faune locale, et notamment de permettre l'installation et la nidification de diverses espèces d'oiseaux, des nichoirs spécifiques fabriqués par les agents communaux ont été installés à divers endroits de la commune.

Panneaux d'informations

Hôtels à insectes

Différents types de nichoirs que les promeneurs peuvent rencontrer



7-Absence de panneaux publicitaires sur la commune.

La commune n'autorise pas la pose de panneaux publicitaires sur son territoire (sauf entrée zone commerciale sur domaine privé).



D705 à la Rebière – entre le Bourg et la zone commerciale

⇒ 8-Gestion environnementale des espaces verts :

Mise en place d'espaces verts sans intervention de l'homme - Mise en place de prairies fleuries- Fauchage raisonné des bords des routes - Création de potagers et vergers partagés - Taille des arbres et arbuste entre novembre et mars. (Interdiction, sauf problème de sécurité, de tailler les haies au printemps et en été)



L'Association 1001 Abeilles est venue rencontrer le 9 avril le Maire et plusieurs conseillers pour une présentation de leurs activités en synergie avec les travaux menés par la commune dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris.

1001 Abeilles est une association loi 1901 créée en 2017 pour informer tout à chacun du déclin de la « Biodiversité » en prenant les "Abeilles" solitaires ou de colonies, sauvages ou domestiques comme porte parole avant une disparition annoncée. L'association envisage des solutions simples, accessibles et acceptables par tous pour la « Biodiversité ».

<https://1001abeilles.org/>



⇒ 9-Gestion et qualité des espaces publics

La commune de Saint Martial d'Albarède a œuvré depuis deux mandats dans l'amélioration des réseaux, une grande partie de ceux-ci sont enfouis (communication et électrification), accompagné d'une réfection des éclairages en passant sur des systèmes « LED » beaucoup moins énergivores.

Une nouvelle tranche d'effacement des réseaux est prévue sur le 2^e semestre 2021 avec un projet en attente de réalisation sur la route du Chatenet. Celui-ci est accompagné d'une réfection de l'éclairage public moins énergivore que l'actuel.

La commune de Saint Martial achève son plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la mise aux normes du multiple rural.

En 2020, Saint Martial a également achevé une voie piétonne entre le lotissement du Maine et la zone commerciale. Des espaces végétalisés ont été créés en bordure de voirie.

La commune a également délibéré (26/03/2021) afin de limiter le fonctionnement de tout l'éclairage public, désormais il ne fonctionnera plus entre 22h30 et 6h du matin. Objectifs : protéger la biodiversité et réaliser des économies d'énergie.

Boite à livre Rue du lavoir



5.2-Projets en faveur de la biodiversité,

⇒ Inscription à l'élaboration de l'atlas de la biodiversité.

La candidature à ce projet est portée par le SMBI (Syndicat Mixte du bassin de l'Isle) auquel nous adhérons. L'équipe municipale estime que cette démarche est en adéquation avec les objectifs fixés au niveau environnemental pour ce mandat.

Les objectifs d'un Atlas de la Biodiversité Communale sont :

- ⇒ De mieux connaître la biodiversité d'un territoire,
- ⇒ De sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité,
- ⇒ De faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire.

Pour ce faire, nous envisageons de mener ce projet en partenariat avec différentes structures tels que des associations locales, les élus et les habitants de la commune

Considérant les actions de sensibilisation et de prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales, une implication conséquente des élus locaux est nécessaire.

Cardamine des prés



Lamier pourpre



Véronique de perse



⇒ **Projet village étoilé**

La commune de Saint Martial d'Albarède, dès le début du mandat, s'est inscrit dans une démarche afin d'obtenir le label « Village Étoilé »

La pollution lumineuse est apparue progressivement depuis une cinquantaine d'années, causée par une quantité globale de lumière nocturne artificielle en constante augmentation, émise dans différentes parties du spectre (« couleurs » des lampes utilisées), et a des conséquences multiples (Une rupture de l'alternance nette entre le jour et la nuit, la nuit naturelle n'existe presque plus, l'apparition de nombreux halos lumineux visibles de très loin, plus importants si la lumière est plus blanche)

Cette lumière excessive et mal dirigée se propage à distance dans l'atmosphère et dans les milieux avec de nombreux impacts sur la faune, la flore, sur la santé humaine, sur les paysages nocturnes, sur la recherche scientifique ou l'observation du ciel étoilé par les amateurs, sur la part de rêve ressentie en observant un ciel nocturne constellé d'étoiles, sur la sensibilisation à la science pour les enfants, sur le tourisme, sur le budget des communes.

Des solutions pour la limiter existent : éteindre en milieu de nuit les éclairages publics ou privés inutiles, utiliser des lumières jaune-orange moins nocives pour la faune et les humains, diminuer les puissances.

En France plus de 12000 communes de toutes tailles ont déjà mis en place de telles mesures sans aucune incidence sur la sécurité mais générant des économies et bénéfiques pour la biodiversité.

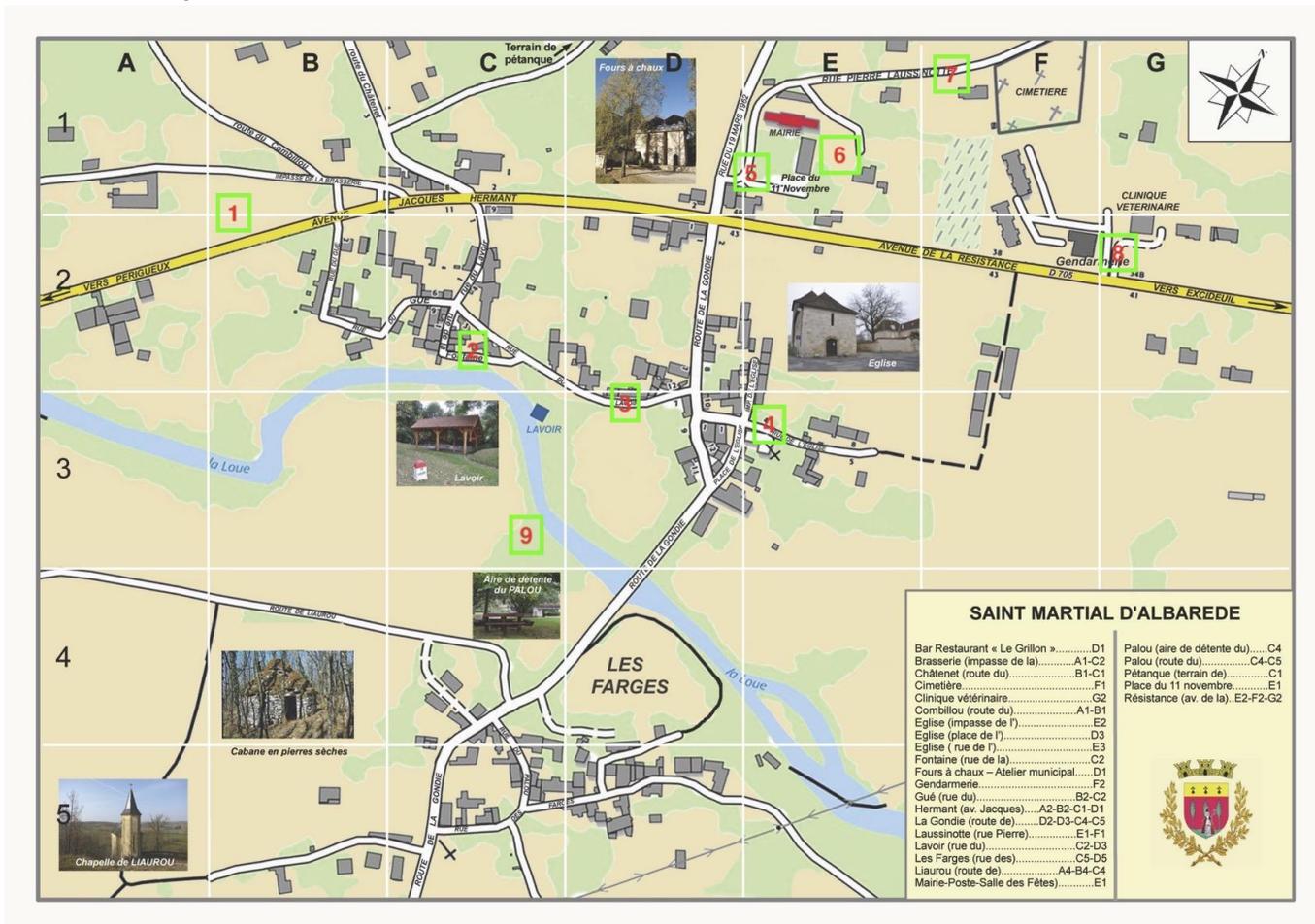


⇒ **Projet commune zéro déchet.**

La commune souhaite s'inscrire dans une démarche vertueuse concernant la gestion de ses déchets et donc vise le « Zéro déchet » avant 2026. Elle s'appliquera dans toute la gestion quotidienne de la commune ainsi que dans les manifestations.



6- ANALYSE par ESPACE.



⇒ **I-Entrée de Bourg :**

Création d'un verger partagé accessible à la population, créer un lieu de partage, promouvoir la plantation de variétés nourricières peu productives de déchets verts.



Projet d'implantation de haies composées de variétés locales, accompagnée de haies pédagogiques. Objectif : promouvoir la nécessité et l'utilité de ces espaces de biodiversité.

⇒ **2-3-Ruelles bourg : Rue de la Fontaine - Rue du Lavoir**

Plantations de végétaux en bordure de voirie et contre les murs : fleurs et plantes vivaces (de préférence mellifères), arbustes, aromatiques, rosier, légumes.

Les variétés présentes sont de préférence résistantes et peu exigeantes en entretien. Aménagement d'air de repos et de pique-nique.



Projets : augmentation de l'amplitude de fleurissement. Augmentation de la diversification – poursuite aménagement du bord de la rivière – espace de biodiversité.

⇒ **4- Place de l'église**-----



Projet :

création d'un espace de préservation de la biodiversité – Renouvellement des arbres aux abords rue de la Gondie.

⇒ **5-Mairie**-----

Aménagement talus et espaces autour des aires de stationnement.



Projet : création d'un espace de préservation de la biodiversité – Renouvellement des arbres.

⇒ **6-Aire de jeu à la mairie**-----

Augmentation des plantations sur recommandation du jury lors de la dernière évaluation.



Projet : Création d'une haie naturelle en séparation avec les habitations.

Espèces ciblées : Pruneliers, aubépines, sureaux noirs, églantiers, érables champêtres, seringas, coudriers, fusain d'Europe, saules, charmille, viorne.

⇒ **7-Cimetière**-----:

Aménagement des abords aux entrées - Allées du cimetière enherbées – Élimination progressive des haies productrices de déchets verts et plantation de variétés à feuilles caducs (charmilles). Mise en place d'un espace de tri des déchets.



Projet :

Avenant au règlement intérieur du cimetière interdisant les plastique (fleurs). Poursuite suppression haies d'élandis – Plantation de haies naturelles.

⇒ **8-Gendarmerie- Clinique vétérinaire**-----

Plantation d'une haie avec intégration du point de collecte des déchets.



⇒ **9-Le Palou Bord de la loue** -----

Espace enherbé pour le jeu, la promenade en bord de rivière et de pique-nique.



⇒ **Projet : renouvellement des tilleuls malades en bord de voirie – Amélioration aménagement aire de pique-nique / espace chanpêtre.**

⇒ 10-Le Maine-La Croix de Pouzy-----

Aménagement d'une voie piétonne avec séparation de la chaussée par une bande végétalisée (Rosiers, lavande, graminées, etc..)



⇒ *Amélioration de la palette végétale afin d'apporter une amplitude de fleurissement et de couleur plus étendue.*

7- Projets communaux

- ⇒ **La mise aux normes du multiple rural qui se terminera au printemps 2021**, un nouveau restaurant (pizzeria) devrait ouvrir dès que la situation sanitaire l'autorisera. Ce commerce représente un lien essentiel dans le bourg de Saint Martial.
- ⇒ **Achever l'extension de la gendarmerie avec près de 2 200 000€ d'investissements**, ces travaux comprennent la création de 5 logements et 2 studios ainsi que l'agrandissement du bâtiment administratif, cet investissement permettra l'installation de nouvelles familles sur notre territoire.
- ⇒ L'équipe municipale **projette de réaliser une voie piétonne faisant la liaison entre le bourg, la zone commerciale et Excideuil**, un avant-projet a été déjà réalisé par les services du département (90k€ d'estimatif de travaux).
- ⇒ **La réhabilitation d'anciens bâtiments communaux en logements sociaux et peu énergivores**. Avant-projet à l'étude par les services du Département : prévision de 3 logements T3 et d'un local pour les associations.
- ⇒ **Lancement diagnostique pour préserver le site industriel des anciens fours à chaux et créer des activités culturelles et sportives (escalade)**.
- ⇒ L'amélioration du chauffage des logements communaux (lancement études)
- ⇒ **Projet de création de nouveaux vergers partagés et de haies naturelles sur d'autres parcelles de la commune**.
- ⇒ **Diminuer la consommation d'énergie de -30% sur le mandat**.
- ⇒ **Mettre en place un planning de floraison par quartier et rue**.



Annexes

Promenade au fil de l'eau

LA LOUE ET SES RIVES : Les berges de la Loue offrent au village un espace champêtre propice à la flânerie, mais également des tables de pique-nique, des aires de jeux, de sport, de détente, de dépaysement et d'itinérance dédiée aux amateurs de verdure.

La nature y garde son côté sauvage. Les jeux d'ombres et de lumière, le bruissement des arbres bordant les rives de la rivière, le ballet des oiseaux nichés le long des berges, tout cela contribue à entretenir une ambiance de calme, de rêverie et de divertissements simples.

La Flore



Scille printanière

La scille à deux feuilles, *Scilla bifolia*, petite plante bulbeuse printanière, des sous-bois frais: floraison de mars à avril, jusqu'à 1500 m d'altitude.

La jonquille

Une fleur précoce des sous-bois, la floraison débute de fin février ou courant mars, selon les conditions météo de l'année



La jacinthe

La Jacinthe des bois (ou Jacinthe sauvage) est une espèce de plante vivace. Elle appartient à la famille des Liliaceae selon la classification classique. (La classification phylogénétique la place dans la famille des Hyacinthaceae).

L'ail des ours

L'ail des ours, également appelé ail sauvage ou ail des bois, est une plante herbacée vivace de la famille des Amaryllidaceae



Renoncule d'eau

La renoncule aquatique est une plante herbacée vivace de la famille des Renonculacées. Elle forme des tapis assez denses à la surface des eaux stagnantes

Le saule

Le saule est un genre d'arbre, d'arbuste, d'arbrisseau de la famille des Salicacées. Il comprend 360 espèces environ réparties à travers le monde, principalement dans les zones fraîches et humides des régions tempérées et froides de l'hémisphère nord



La Faune

Les oiseaux

La plaine de la Loue au droit de la commune de Saint Martial d'Albarède est constituée d'un patchwork de milieux « ouverts » (eau libre, ourlets de plantes hélophytes, prairies et friches) et « fermés » (bosquets et massifs d'arbres et arbustes).

Cette couverture végétale favorise la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment : le cincle plongeur, le canard colvert, le martin pêcheur, la gallinule poule d'eau, la mésange onnette, le merle noir, la sitelle torchepot, le bruant zizi, la bergeronnette grise, le torcol fourmilier, la pie-grièche écorcheur, l'alouette lulu, le tarier pâtre, la grive musicienne, l'étourneau sansonnet, la fauvette grisette, le geai des chênes, la huppe fasciée, l'hypolaïs polyglotte, le roitelet huppé, le héron cendré, le pic noir, le tarin des aulnes (visiteur d'hiver).

Parmi toutes les espèces, citées, 3 sont particulièrement inféodées à la rivière : le cincle plongeur, la bergeronnette des ruisseaux et le martin pêcheur d'Europe.

Le Cinglé plongeur

C'est un oiseau fascinant, complètement inféodé à la rivière dont il ne s'éloigne jamais. On pourrait le confondre avec un merle (on le surnomme d'ailleurs "merle d'eau",) mais il s'en différencie par un joli plastron d'un blanc éclatant. Quand il s'enfuit il a un vol direct, toujours au dessus de l'eau.

Il aime les eaux claires qui courent et qui cascaded, les plages de galets, les barrages. Il se nourrit essentiellement de petits mollusques et de larves d'insectes aquatiques. C'est un oiseau qui plonge, nage et marche sous l'eau.



Héron



Chardonneret



Mésange charbonnière



Fauvette à tête noire



Pic épeiche



Bergeronnette des ruisseaux



Reconnaisable à sa longue queue noire et blanche, qu'elle balance toujours de haut en bas, mais surtout à la teinte jaune de son poitrail et de son bas-ventre, la bergeronnette des ruisseaux est bien présente sur la Loue au niveau de St Martial.

On peut la voir sur les berges, picorant de-ci de-là, sautillant d'une pierre à l'autre, puis s'envolant rapidement d'un vol ondulé en poussant de petits cris aigus. Toute en grâce et en finesse, c'est la fée de la rivière.

Accenteur Mouchest



Rouge gorge



Pinsson des Arbres



Verdier d'Europe



15 Espèces d'oiseaux figurent à la "Directive Oiseaux".

Parmi elles deux apparaissent parmi les espèces pouvant conduire à la désignation des sites Natura 2000, le martin pêcheur d'Europe et le pic noir (Dryocopus martius)

Le martin pêcheur d'Europe.

Cet oiseau aux couleurs exotiques, bleu électrique pour le dessus et orange vif dessous, est bien présent sur les bords de la Loue où son appétit pour les petits poissons peut être satisfait.

C'est un oiseau farouche, difficile à observer, car malgré les couleurs clinquantes de son plumage, il est peu visible dans les feuillages du bord de la rivière. Mais une oreille avertie entendra plusieurs fois par jour son cri perçant au niveau du pont de St Martial car il parcourt sans arrêt son territoire qui peut s'étendre sur plusieurs kilomètres. Avec un peu de chance on peut le voir passer telle une flèche bleue. Avec encore plus de chance, on peut l'observer sur un perchoir, prêt à plonger pour capturer un vairon



Le pic noir (Dryocopus martius)

Il est rare de le voir à terre. Ses tambourinages (comparables à ceux d'une rafale de mitrailleuse), sa longue clameur un peu plaintive lorsqu'il se pose, sa série de "kru..kru...kru...kru..." émise lors de ses déplacements, permettent sans conteste de localiser à l'oreille le pic noir.

Son vol, à la différence des autres pics, est rectiligne : il ne ramène pas ses ailes le long du corps et ne donne donc pas cette impression de vol saccadé, en dents scie



Nichée de pics noirs au bord de la Loue

Sittelle Torchepot



Merle Noir



Moineau



La sittelle torchepot

A partir de l'automne lorsque les feuilles sont tombées, il est plus aisé d'observer la sittelle torchepot. Pendant la belle saison elle fréquente plus volontiers les bois. Cet oiseau dissimulé par le feuillage des grands arbres où il évolue, passe généralement inaperçu, en dépit de son chant typique et sonore, tuituituituit ... tuffit ... Avec le froid, certains oiseaux changent de comportement. C'est le cas de la sittelle torchepot.

Elle saisit furtivement les graines de tournesol et diverses pitances au grand dam des autres espèces qu'elle effarouche par son intrusion énergique, bien qu'elle ne soit pas plus grande que la mésange charbonnière.

C'est un moment privilégié pour faire mieux connaissance avec cet oiseau à la silhouette typique : queue courte, corps trapu en forme de fuseau se prolongeant sans cou par une grosse tête munie d'un bec puissant et pointu. Le dos est gris-bleu, la gorge blanche, la poitrine et le ventre roussâtres ; un sourcil noir barre l'œil.

Nourrir les oiseaux en hiver

Nos amis les oiseaux ont besoin d'aide pour se nourrir en fonction des conditions météorologiques. Toutefois, certaines règles sont à respecter. L'idéal est de nourrir deux fois par jours, matin et soir, périodes de la journée où ils ont besoin d'énergie.

Quels aliments choisir ? Un mélange composé d' 1/3 de tournesol, de cacahuètes et de maïs concassé, du pain de grasse d'origine végétale mélangé avec des graines, des fruits. Pas d'aliment grillé ou salé. Pas de grasse animale. De l'eau dans des récipients peu profonds. Veillez à la changer régulièrement et qu'elle ne soit pas gelée.

Comment les nourrir ? Installer un nourrisseur dans un endroit dégagé ou sur un arbre isolé pour suspendre les boules de grasse et pour mieux les observer. L'idéal est de planter 4 ou 5 piquets et d'y fixer les nourrisseurs remplis de graines différentes. Les oiseaux ne seront pas en concurrence pour manger et vous attirerez plus d'espèces.

Quels oiseaux vont venir manger ? Des moineaux qui vivent à proximité de nos maisons, des mésanges de différentes espèces : grise, noir, huppée, à longue queue ou la charbonnière avec son petit ventre jaune et noir - un rouge-gorge, oiseau solitaire attaché à son territoire, qui aime les graines de millet.

Ce n'est pas le froid qui tue les oiseaux mais la faim en période de froid prolongé et de neige. Toutefois, il faut impérativement arrêter de les nourrir à l'arrivée du printemps. Les oiseaux sont insectivores et les jeunes doivent apprendre à se nourrir par eux-mêmes.



Les insectes

Les libellules sont des arthropodes. Elles ont un corps allongé, en forme de bâton. Elles ont quatre grandes ailes membraneuses qu'elles ne peuvent pas replier complètement sur leur dos, comme la plupart des autres insectes. Quand elles sont posées, elles gardent les ailes grandes ouvertes, ce qui les rend très reconnaissables et leur permet également de s'échapper rapidement. (jusqu'à 90 km/h) C'est l'insecte le plus rapide. Les libellules ont une petite tête, mais de très grands yeux quadrillés comme les mouches qui leur permettent de repérer leurs proies.



Celle présentée est une libellule bleue appelée caloptéryx et c'est celle que l'on a en plus grand nombre à St Martial le long de la rivière, elle ne s'éloigne pas de l'eau. On l'appelle demoiselle et elle pond souvent sur les renoncules d'eau. Elle a ses ailes repliées l'une contre l'autre au repos alors que les autres libellules ont leurs ailes grandes ouvertes au repos. Il y a aussi pas mal d'agrions, libellules d'un bleu clair, fines comme des brindilles.

Mode de vie

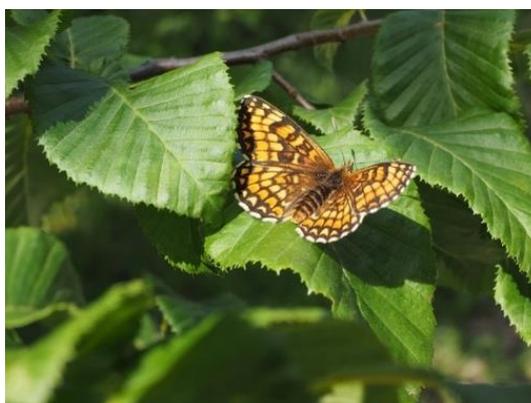
Les libellules adultes vivent dans les airs et les larves sur des plantes aquatiques.

Cycle de vie et reproduction

Les libellules pondent leurs œufs dans l'eau, raison pour laquelle elles vivent généralement près des mares, et des rivières. Les larves de libellule sont des animaux aquatiques. Elles vivent quelques années dans l'eau avant d'en sortir pour se métamorphoser, (moment où la larve de libellule se transforme en adulte). La peau de la larve s'ouvre et l'adulte en sort. Contrairement à la larve, l'adulte a de grandes ailes, pour lui permettre de chasser dans les airs.

Les libellules sont des prédateurs carnivores. La larve comme l'adulte se nourrissent de petits animaux qu'elles capturent, essentiellement des insectes : l'adulte chasse des mouches et des petits insectes; les larves s'attaquent à d'autres larves et insectes aquatiques, mais aussi aux têtards de grenouille et de crapaud. Elles sont particulièrement voraces.

Papillon Damier athalie



Les mammifères



Plusieurs pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*), mammifères protégés au niveau national et par la Directive Habitats, ont été observées sur site. Le linéaire de berge semble offrir à cette espèce de chauve-souris un territoire de chasse important (déplacements amont-aval observés).

Surmulots, Rats musqués, Ragondins (espèce nuisible) sont aussi présents

Les poissons

La Loue surprend par sa richesse piscicole et ses paysages variés. Sa partie amont est composée de gorges profondes riches en truites, vairons et goujons. Plus en aval, la pente s'estompe et offre des zones de transition riches en truites de taille plus importante, et des poissons d'eau vive comme le barbeau très combatif.



Crédits photos : Chantal et Daniel JAFFRIN – Francis CIPIERRE – Michel DUPUY

Texte sur l'histoire – géographie – historique vignobles : Francis A. BODDARD.

Rédaction document : Francis CIPIERRE

Remerciement à Michel DUPUY ancien Maire pour avoir engagé la démarche.

Saint Martial le 03 mai 2021



Pigeonnier domaine de TABARY